**Date :** 22/08/2022

**A l’attention de :** VIVRE EN BAUGES

**Objet :** Article sur la distribution de composteurs au Châtelard + site de compostage partagé

Grand Chambéry met à disposition de ses habitants depuis 2003 des composteurs individuels de jardin : environ 8500 composteurs ont été distribués à ce jour sur le territoire.

Dans le cadre de la généralisation du tri à la source des biodéchets (déchets de cuisine et de table, déchets verts) définit dans la loi anti gaspillage de 2020, Grand Chambéry souhaite accélérer le développement du compostage individuel et collectif (quartier/immeuble).

**Concernant le compostage individuel**, les composteurs mis à disposition par Grand Chambéry sont **MAINTENANT GRATUITS** !

**La prochaine journée de distribution organisée au Châtelard, à l’antenne de Grand Chambéry, est prévue mercredi 14 septembre de 9h à 16h.**

Les habitants qui le souhaitent peuvent dès aujourd’hui réserver leur composteur sur

[**https://simplici.grandchambery.fr/**](https://simplici.grandchambery.fr/)

***Les règles d’obtention d’un composteur ?***

- Habiter sur le territoire de l'agglomération Grand Chambéry

- Ne faire qu'une demande par foyer

**Vous habitez en immeuble** et vous souhaitez faire du compost vous aussi ? Grand Chambéry, en partenariat avec l’association Compost’Action, vous installe des composteurs en bas de votre immeuble et vous forme à les utiliser. Les demandes pour un site de compostage partagé se font également sur [**https://simplici.grandchambery.fr/**](https://simplici.grandchambery.fr/)

***Pourquoi composter ?***

Le compostage permet de limiter sa production de déchets organiques et de limiter le transport de déchets jusqu’à l’usine d’incinération. En effet, en compostant ses déchets organiques, on réduit de 30 % le contenu de sa poubelle. Le compostage permet aussi de produire son propre compost : un très bon engrais pour le jardin ou vos plantes d’intérieur !

